



**UFR LANGUES,
CULTURES ET COMMUNICATION**
Université Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2026 - 2027**

**Licence
Etudes Européennes et Internationales**

Parcours European Studies in English

Conseil de Gestion : avis favorable le 23/06/2026



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 8 septembre 2026

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **GREGOIRE Michaël** michael.gregoire@uca.fr

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Parcours-type 1 : Etudes franco-allemandes (EFA)	Responsables : Anne-Sophie GOMEZ et Patrick DEL DUCA DEPA : SCHULZ Oliver	A-Sophie.GOMEZ@uca.fr Patrick.DEL_DUCA@uca.fr Oliver.SCHULZ@uca.fr
Parcours-type 2 : Etudes franco-espagnoles (EFE)	Responsable : BRIGNON Thomas DEPA : QUILLET Julien	Thomas.BRIGNON@uca.fr Julien.QUILLET@uca.fr
Parcours-type 3 : Etudes franco-italiennes (EFI) Parcours "Patrimoine culturel" Parcours "Plurilingue et pluriculturel"	ROMAN Paola	Paola.ROMAN@uca.fr
Parcours-type 4 : European Studies in English (ESE)	Responsable : GROSCLAUDE Jérôme DEPA : ESPIET-KILTY Raphaele	Jerome.GROSCLAUDE@uca.fr Raphaelle.ESPIET-KILTY@uca.fr
Parcours-type 5 : Métiers du Livre franco-allemands (MDLFA)	DEL DUCA Patrick	Patrick.DEL_DUCA@uca.fr
Parcours-type 6 : Etudes franco-portugaises (EFP)	RODRIGUES Daniel	Daniel.RODRIGUES@uca.fr

Contacts en scolarité : Pôle Scolarité : scolarite.lcc@uca.fr

Secrétariats Pédagogiques : licence.lcc@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	L'assiduité aux enseignements peut être contrôlée dans les CM par feuille d'émargement ou liste des participants en cas de cours à distance. Le non-respect des obligations d'assiduité aux enseignements entraîne, indépendamment des notes obtenues aux EvC, la défaillance automatique de l'étudiant dans l'EC concerné. Pour les enseignements soumis à obligation d'assiduité, une seule absence injustifiée est tolérée (articles 24 et 25 du règlement des études).
Assiduité aux TD	L'assiduité aux enseignements peut être contrôlée dans les TD par feuille d'émargement ou liste des participants en cas de cours à distance. Le non-respect des obligations d'assiduité aux enseignements entraîne, indépendamment des notes obtenues aux EvC, la défaillance automatique de l'étudiant dans l'EC concerné. Pour les enseignements soumis à obligation d'assiduité, une seule absence injustifiée est tolérée (articles 24 et 25 du règlement des études).

Assiduité aux TP	sans objet
Accès à la salle d'examen	Un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen s'il arrive avec un retard maximal d'un tiers de la durée de l'épreuve dans la limite d'une heure après le début de l'épreuve. Aucun étudiant ne peut quitter la salle durant la première heure de l'épreuve. Pour les épreuves dont la durée est inférieure ou égale à une heure, l'étudiant est tenu à rester dans la salle jusqu'à la fin de l'épreuve. Aucun retard ne sera toléré pour les épreuves nécessitant une diffusion d'enregistrement ou l'utilisation de boîtiers électroniques dans les QCM. L'accès à la salle d'examen est interdit à tout étudiant n'ayant pas réalisé les démarches d'inscription administrative et pédagogique. (article 30-1 du règlement des études)
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	En cas d'absence justifiée, dans le délai réglementaire de 48 heures, à une épreuve d'EvC, deux possibilités : - Si l'absence a lieu pour un EC qui est évalué par plus de 2 notes, et que l'étudiant a déjà 2 notes, alors la note sera soit neutralisée, soit elle donnera lieu à une évaluation de substitution selon le choix de l'enseignant. - Si par son absence, l'étudiant ne dispose pas de deux notes pour cet EC, alors une évaluation de substitution devra obligatoirement être organisée. Il appartient aux étudiants de veiller à ce qu'un rattrapage soit bien organisé en effectuant l'ensemble des démarches nécessaires à son organisation. En cas d'absence à cette épreuve de rattrapage, justifiée ou non, aucune autre épreuve de rattrapage ne sera organisée et l'étudiant sera noté défaillant à cette épreuve. Le principe de ces dispositions est présenté à l'article 28 du règlement des études, et plus généralement dans le cadre de son chapitre 3 L'article 26 du règlement des études précise les 4 motifs d'absence considérés comme valables pour justifier une absence. -- Obligation imposée par une autorité publique investie d'une mission de service public ; la convocation ou sa photocopie constitue la justification -- Maladie : un certificat médical avec les dates d'absence émanant d'un médecin ou du SSE -- Force majeure appréciée par le/la responsable de formation -- Aménagements accordés au titre du Régime Spécial d'Etudes En dehors de ces cas, la validité du motif d'absence est laissée à l'appréciation de l'enseignant concerné ou, en dernier ressort, du responsable de formation et du doyen de l'UFR. Enfin, trois dispositifs nommés « crédits jours » permettent aux étudiants de pouvoir justifier eux-mêmes leurs absences dans les cadres précisés pour chacun d'entre eux à l'article 27 du règlement des études.» Les justifications et justificatifs doivent être transmis exclusivement au format numérique au pôle de gestion pédagogique sous 48 heures maximum à partir du dernier jour d'absence. Le contact avec le pôle de gestion pédagogique se fait par mail (licence.lcc@uca.fr ou master.lcc@uca.fr), ou via votre Espace Numérique de Travail (ENT), dans l'application « Absences Étudiants » si le gestionnaire du pôle de gestion pédagogique demande de passer par cette plateforme. Au-delà de ce délai, et si le justificatif n'est pas fourni selon ces conditions, indépendamment de la raison, votre absence sera automatiquement considérée comme injustifiée. La production de faux justificatifs entraînera automatiquement une demande de saisine de la section disciplinaire. L'ensemble de ces dispositions est prévu dans le chapitre 3 du règlement des études, notamment aux articles 25, 26 et 27. En cas d'absence injustifiée à une épreuve d'EvC, la moyenne de l'étudiant sera calculée sur le nombre d'épreuves prévues dans l'EC, en considérant son absence comme un travail ayant obtenu la note de 0. Si l'étudiant rate plus d'une épreuve, il sera automatiquement déclaré défaillant dans cet EC. UNE seule absence injustifiée sera donc tolérée.

Parcours adaptés

Si au moment de son arrivée à l'université, après son inscription administrative, un étudiant ayant reçu une réponse OUI Si dans ParcourSup refuse les modalités du parcours adapté (réunion de rentrée, rendez-vous individuels, tutorat ou remédiation, signature du contrat pédagogique de réussite...) il sera considéré comme démissionnaire et désinscrit.

Si un étudiant en parcours adapté ayant signé un contrat pédagogique de réussite cesse de participer aux dispositifs, il sera considéré comme défaillant. Il ne pourra donc plus bénéficier de l'accompagnement personnalisé inhérent au parcours OUI SI.

Le changement de parcours est possible avec l'accord du responsable de 1ère année.

Cette dernière règle s'applique également pour les absences : en cas d'UNE absence injustifiée aux dispositifs spécifiques, l'étudiant est réputé défaillant.

Stages

Niveau 3 - EEI Tout parcours	durée minimale	calendrier/période
Etudes franco-allemandes (EFA)	280h	Du 17 mai au 30 septembre 2027
Etudes franco-espagnoles (EFE)	280h	Du 04 janvier au 11 juin 2027
Etudes franco-italiennes (EFI)	280h	Du 17 mai au 31 août 2027 (en N2) et validé en N3
European Studies in English (ESE)	280h	Du 04 janvier au 25 juin 2027
Métiers du Livre franco-allemands (MDLFA)	140h à 280h	Du 17 mai au 30 septembre 2027
Etudes franco-portugaises (EFP)	280h	Du 04 janvier au 25 juin 2027

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référents stage pour la formation :

Parcours EFA : SCHULZ Oliver (oliver.schulz@uca.fr) ;

Parcours EFE : KLEIN Paula (virginie.giuliana@uca.fr) ;

Parcours EFI : ROMAN Paola (paola.roman@uca.fr) ;

Parcours ESE : GROSCLAUDE Jérôme (jerome.grosclaude@uca.fr) ;

Parcours MDLFA : DEL DUCA Patrick (patrick.del_Duca@uca.fr) ;

Parcours EFP : RODRIGUES Daniel (Daniel.rodrigues@uca.fr)

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 1 - Parcours ESE					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A Langue	1.1, 1.2 2.1, 2.2, 2.3	15	X		
B Cultures et interculturelités	1.3, 1.4, 1.5 2.4, 2.5	15	X		
C Ouverture et professionnalisation	1.6, 1.7, 1.8, 1.9, 1.10 2.6, 2.7, 2.8, 2.9, 2.10	30	X		

Niveau 2 - Parcours ESE (avec S4 à l'UCA)					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A Langue	3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 4.3	15		X	Bloc C Ouverture et professionnalisation
B Cultures et interculturelités	3.3, 3.4, 3.5, 3.6 4.4, 4.5, 4.6	21		X	Bloc C Ouverture et professionnalisation
C Ouverture et professionnalisation	3.7, 3.8, 3.9, 3.10 4.7, 4.8, 4.9, 4.10	24	X		

Niveau 2 - Parcours ESE (avec option mobilité au S4)					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A Langue	3.1, 3.2	6		X	Bloc C Ouverture et professionnalisation
B Cultures et interculturalités	3.3, 3.4, 3.5, 3.6	12		X	Bloc C Ouverture et professionnalisation
C Ouverture et professionnalisation	3.7, 3.8, 3.9, 3.10	12	X		
OPTION MOBILITE S4 Blocs A, B et C		30 (à répartir en les blocs)	X (compensation intégrale entre les blocs)		

Niveau 3 - Parcours ESE (ANNEE INTEGRALE A L'ETRANGER)					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A Langue		15	X		
B Cultures et interculturalités		15	X		
C Ouverture et professionnalisation		30	X		

NB : Les semestres sont compensables entre eux au sein de chaque niveau EEI

NIVEAU 1 - Parcours ESE

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

24 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
		BLOC A.S1 LANGUE													
	A	UE 1.1 Traduction technique Anglais S1	3												
		EC Traduction technique Anglais S1		3	EvC	100%	Au moins 2	O+E		1	E	2h	1	E	2h
		UE 1.2 Traduction consécutive Anglais S1	3												
		EC Traduction consécutive Anglais S1		3	EvT		1	O	2h				1	O	2h
	B	BLOC B.S1 CULTURES ET INTERCULTURALITES													
		UE 1.3 Histoire Europe Anglais S1	3												
		EC Histoire Europe Anglais S1		3	EvT		1	E	3h				1	E	3h
		UE 1.4 Culture Europe Anglais S1	3												
		EC Culture Europe Anglais S1		3	EvC	100%	Au moins 2	E+O		1	E	2h	1	O	20 min
		UE 1.5 Introduction au cinéma européen Anglais S1	3												
		EC Cinéma européen - introduction		3	EvC	100%	Au moins 2	O+E		1	E	3h	1	O	20 min

1	C	BLOC C. OUVERTURE ET PROFESSIONNALISATION												
		UE 1.6 Actualités européennes Anglais S1	3											
		EC Actualités européennes Anglais S1		3	EvC	100%	Au moins 2	O+E		1	E	3h	1	O 20 min
		Mineure Anglais ESE (cours mutualisés avec LLCER)												
		UE 1.7 Cultures et sociétés Anglais S1	3											
		EC 1 Civilisation britannique CM Anglais S1		1,5	EvT		1	E	1h				1	E 1h
		EC 2 Littérature américaine CM Anglais S1		1,5	EvT		1	E	1h				1	E 1h
		UE 1.8 Culture B1 Mineure disciplinaire Anglais S1	3											
		EC Culture B1 Mineure disciplinaire Anglais S1		3	EvT		1	E	1h30				1	E 1h30
		UE 1.9 : Etude de la langue Anglais S1	3											
		EC : Etude de la langue Anglais S1		3	EvT		1	E	1h30				1	E 1h30
		UE 1.10 Langue écrite et orale Anglais S1	3											
		EC Langue orale Anglais S1				Enseignement évalué et validé au S2								
		EC Pratique de la langue Anglais S1		3	EvT		1	E	1h				1	E 1h
			30											

BLOC A.S2 LANGUE													
A	UE 2.1 Traduction technique Anglais S2	3											
	EC Traduction technique Anglais S2		3	EvC	100%	Au moins 2	E		1	E	2h	1	E 2h
	UE 2.2 Etude de la langue Anglais S2	3											
	EC Grammaire Anglais S2		1,5	EvT		1	E	1h				1	E 1h
	EC Phonétique & Phonologie Anglais S2		1,5	EvT		1	E	2h				1	E 2h
	UE 2.3 Langue écrite et orale Anglais S2	3											
	EC 1 Pratique de la langue Anglais S2		1,5	EvT		1	E	1h				1	E 1h
B	EC 2 Langue orale Anglais S2		1,5	EvC	100%	Au moins 2	O		1	O	15min	1	O 15 min
	CULTURES ET INTERCULTURALITES												
	UE 2.4 Culture Europe Anglais S2	3											
	EC Culture Europe Anglais S2		3	EvT		1	E	2h				1	E 2h
	UE 2.5 Histoire Europe S2	3											
	EC Histoire Europe Anglais S2		3	EvT		1	E	2h				1	E 2h
	BLOC C.S2 OUVERTURE ET PROFESSIONNALISATION												
	Mineure Anglais ESE (cours mutualisés avec LLCER)												
	UE 2.6 Culture C2 Anglais S2	3											
	EC 1 Culture C2 Programme A Anglais S2		1,5	EvT		1	E	45 min				1	E 45 min
	EC 2 Culture C2 Programme B Anglais S2		1,5	EvT		1	E	45 min				1	E 45 min

UE 2.7 Culture B2 Mineure disciplinaire Anglais S2 OU REOPASS	3												
EC Culture B2 Mineure disciplinaire Anglais S2		3	EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
OU													
UE 2.7 REOPASS	3												
EC REOPASS S2		3	EvC	100%	2	EvC1 : A EvC2 : O		1	O	20 min	1	O	20 min
UE 2.8 Cultures & Sociétés Anglais S2	3												
EC Histoire et civilisation américaine Anglais S2		3	EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
UE 2.9 UE Transversale S2	3												
EC MTU Anglais		1,5	EvC	100%	Au moins 2	E		1	E	2h	1	E	2h
EC O2I		1,5	EvT		1	A***	55 min				1	A***	55 min
EC Module Responsabilité sociétale et environnementale		0	EvT		1	A#					1	A#	

	UE 2.10 CHOIX Langue vivante (1 EC au choix)	3												
	EC Allemand LANSAD S2		3	EvC	Voir MCCC du LANSAD en dernière page du présent document									
	EC Espagnol LANSAD S2		3	EvC										
	EC Italien LANSAD S2		3	EvC										
	EC Polonais LANSAD S2		3	EvC										
	EC Coréen S2		3	EvC	100%	Au moins 3	E+O		1	E+O	2h	2	E+O	2h
	EC Portug. LANSAD S2		3	EvC										
	EC Néerlandais LANSAD S2		3	EvC										
	EC Russe LANSAD S2		3	EvC										
	EC Japonais S2		3	EvC	100%	Au moins 3	E+O		1	E	1h30	2	E	30 min
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

NB : Les MCCC du LANSAD figurent dans un onglet à part du présent fichier.

REMARQUES :

"A " = assiduité/participation active en présentiel

"A*" = Dossier

"A**" = Production

"A***" = QCM

A# = Test de Positionnement

NIVEAU 2 - Parcours ESE

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 36 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc			Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
		BLOC A.S3 LANGUE													
	A	UE 3.1 Traduction technique Anglais S3	3												
		EC Traduction technique 3 Anglais S3		3	EvC	100%	Au moins 2	E		1	E	2h	1	E	2h
		UE 3.2 Approfondissement en langue Anglais S3	3												
		EC Grammaire Anglais S3		1,5	EvT		1	E	1h				1	E	1h
		EC Langue orale Anglais S3		1,5	EvC	100%	Au moins 2	O		1	O	15 min	1	O	15 min
		BLOC B.S3 CULTURES ET INTERCULTURALITES													
	B	UE 3.3 Culture Europe Anglais S3	3												
		EC Culture Europe Anglais S3		3	EvT		1	E	2h				1	E	2h
		UE 3.4 Histoire Europe Anglais S3	3												
		EC Histoire Europe Anglais S3		3	EvC	100%	Au moins 2	E+O		1	E	2h	1	O	20 min
UE 3.5 Cinéma européen Anglais S3		3													

3	EC Cinéma européen Anglais S3		3	EvC	100%	Au moins 2	E+O		1	E	3h	1	O	20 min
	UE 3.6 Traduction consécutive Anglais S3	3												
	EC Traduction consécutive Anglais S3		3	EvC	100%	Au moins 2	O		1	O	1h	1	O	1h
	BLOC C.S3													
	OUVERTURE ET PROFESSIONNALISATION													
	Mineure Anglais ESE (cours mutualisés avec LLCER)													
	UE 3.7 Ouverture S3	3												
	EC Phonétique et Phonologie Anglais S3		3	EvT		1	E	2h				1	E	2h
	UE 3.8 Civilisation britannique Anglais S3	3												
	EC Histoire britannique Anglais S3		3	EvT		1	E	2h				1	E	2h
	UE 3.9 Public speaking skills Anglais S3	3												
	EC Public speaking skills Anglais S3		3	EvC	100%	au moins 2	O		1	O	15 min	1	O	15 min
	UE 3.10 Langue vivante (1 EC au choix) S3	3												
	EC Allemand LANSAD S3		3	EvC	Voir MCCC du LANSAD en dernière page du présent document									
	EC Anglais LANSAD S3		3	EvC										
	EC Espagnol LANSAD S3		3	EvC										
	EC Italien LANSAD S3		3	EvC										
	EC Polonais LANSAD S3		3	EvC										
	EC Portugais LANSAD S3		3	EvC										
	EC Russe LANSAD S3		3	EvC										

	EC Coréen S3		3	EvC	100%	Au moins 3	E+O		2	E+O	2h	2	E+O	2h
	EC japonais S3		3	EvC	100%	Au moins 3	E+O		1	E	1h30	2	E	30 min
		30												
A	BLOC A.S4 LANGUE													
	UE 4.1 Traduction technique Anglais S4	3												
	EC Traduction technique Anglais S4		3	EvC	100%	Au moins 2	E		1	E	2h	1	E	2h
	UE 4.2 European Law Anglais S4	3												
	EC European Law Anglais S4		3	EvT		1	E	2h				1	E	2h
	UE 4.3 Etude de la langue Anglais S4	3												
	EC 1: Grammaire Anglais S4		1,5	EvT		1	E	1h				1	E	1h
	EC 2: Linguistique Anglais S4		1,5	EvT		1	E	1h				1	E	1h
	BLOC B.S4 CULTURES ET INTERCULTURALITES													
	UE 4.4 Histoire Europe Anglais S4	3												
B	EC Introduction to European Economics S4		3	EvT		1	E	2h				1	E	2h
	UE 4.5 Culture Europe Anglais S4	3												
	EC Culture Europe Anglais S4		3	EvC	100%	Au moins 2	E+O		1	E	2h	1	O	20 min
	UE 4.6 Renforcement civilisation Anglais S4	3												
C	EC Civilisation renforcement Anglais S4		3	EvC	100%	Au moins 2	E+A*		1	E	2h	1	E	2h
	BLOC C.S4 OUVERTURE ET PROFESSIONNALISATION													

Mineure Anglais ESE (cours mutualisés avec LLCER)													
UE 4.7 Renforcement civilisation Anglais S4	3												
EC 1 Renforcement civilisation britannique Anglais S4		1,5	EvT		1	E	1h				1	E	1h
EC 2 Renforcement civilisation américaine Anglais S4		1,5	EvT		1	E	1h				1	E	1h
UE 4.8 Cultures et sociétés Anglais S4	3												
EC Histoire américaine Anglais S4		3	EvT		1	E	3h				1	E	3h
UE 4.9 UE Transversale PPP S4	3												
EC PPP spécifique ESE - FORMATION ENA S4		3	EvT		1	E	2h				1	E	2h
UE 4.10 Langue vivante (1 EC au choix) S4	3												
EC Allemand LANSAD S4		3	EvC	Voir MCCC du LANSAD en dernière page du présent document									
EC Espagnol LANSAD S4		3	EvC										
EC Italien LANSAD		3	EvC										
EC Polonais LANSAD S4		3	EvC										
EC Néerlandais LANSAD		3	EvC										
EC Portugais LANSAD S4		3	EvC										
EC Russe LANSAD S4		3	EvC										
EC Coréen		3	EvC	100%	Au moins 3	E+O	2h	1	E+O	2h	2	E+O	2h
EC japonais		3	EvC	100%	Au moins 3	E+O	-	1	E	1h30	2	E	30 min
	30												

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

REMARQUES :

"A " = assiduité/participation active en présentiel

"A*" = Dossier

"A**" = Production

"A***" = QCM

NB : Les MCCC du LANSAD figurent dans un onglet à part du présent fichier.

NIVEAU 3 - Parcours ESE

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences									
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance	
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
5		CHOIX MOBILITE ou STAGE A l'ETRANGER	30											
	A	MOBILITE STAGE S5	30											
		EC 1 Pratique de stage S5		15	EvT		1	A****						
		EC 2 Mémoire de stage S5		7,5	EvT		1	M				1	M	
		EC 3 Soutenance S5		7,5	EvT		1	S	10 min				1	S
	B	MOBILITE ETUDES S5	30											
		C	EC 1 Dissertation S5		15	EvT							1	E
	EC 2 Traduction S5			10	EvT							1	E	4h
	EC 3 Commentaire S5			5	EvT							1	O	1h
		CHOIX MOBILITE ESE ou STAGE A l'ETRANGER	30											
		EEl MOBILITE STAGE S6	30											
		EC 1 Pratique de stage S6		15	EvT		1	A****						

6	A	EC 2 Mémoire de stage S6		7,5	EvT		1	M				1	M	
	B	EC 3 Soutenance S6		7,5	EvT		1	S	10 min			1	S	10 min
	C	ESE MOBILITE ETUDES S6	30											
		EC 1 Dissertation S6		15	EvT							1	E	4h
		EC 2 Traduction S6		10	EvT							1	E	4h
		EC 3 Commentaire S6		5	EvT							1	O	1h

REMARQUES :

L'année de N3 ESE se déroule intégralement à l'étranger.

UE "Mobilité études" : La maquette et les MCCC de première session dépendent de l'université d'accueil.

Le nombre de crédits par bloc de connaissances et de compétences peut donc varier d'un parcours à l'autre au sein de la mention EEI.

Les semestres étant interchangeables, les blocs ne comportent pas de spécification de semestre à cette année.

"A " = assiduité/participation active en présentiel

"A*" = Dossier

"A**" = Production

"A***" = QCM

UE Mobilité stage EC1 (S5 ou S6) : nature de l'épreuve "A****" : Vérification du stage trouvé et effectué en bonne et due forme

NB : Les MCCC du LANSAD figurent dans un onglet à part du présent fichier.



**SCLV - SERVICE COMMUN
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2026 - 2027

LANساد - Langues pour étudiants Spécialistes d'Autres Disciplines



UNIVERSITÉ
Clermont
Auvergne

Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 8 septembre 2026

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Saulo NEIVA

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	LCC/LCSH: N1: Jean-Pierre BONNETIER N2/N3 : Fabienne DAUVERGNE PSSSE: N1 Jean-Pierre BONNETIER N2/N3 Fabienne DAUVERGNE STAPS : Morganne SHELFORD SCIENCES: N1 Stéphanie MICHEL N2/N3: MASTERS: (Sciences) Elodie CAUMONT // (LCSH) Leisha LECOINTRE	fabienne.dauvergne@uca.fr morganne.shelford@uca.fr stephanie.michel@uca.fr elodie.caumont@uca.fr Jean_Pierre.bonnetier@uca.fr Leisha.lecointre@uca.fr
Autres langues	Allemand : Mme Priscilla WIND Espagnol : M. Julien QUILLET Italien : Mme Sonia PORZI Néerlandais : M. Imco LANTING Portugais : M. Ailton SOBRINHO Polonais : M. Piotr ROSOL Russe : Olga SHCHETINKOVA	Allemand: Priscilla.WIND@uca.fr Espagnol: Julien.QUILLET@uca.fr Italien: Sonia.PORZI@uca.fr Néerlandais: Imco.LANTING@uca.fr Polonais: Piotr.ROSOL@uca.fr Portugais: Ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr Russe: Olga.SHCHETINKOVA@uca.fr

Contact en scolarité :

SCIENCES / STAPS / PSSSE N2/N3 - Mme Nelly ARCIS - nelly.arcis@uca.fr

LCC / LCSH / PSSSE N1 et LANSAD Autres Langues - Mme Aurélie BROSSE : aurelie.brosse@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)

Assiduité aux CM

Assiduité aux TD

A partir de la 3ème absence injustifiée, l'étudiant sera considéré comme défaillant et devra obligatoirement passer les épreuves en 2ème chance.

Assiduité aux TP

Accès à la salle d'examen

Un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen s'il arrive avec un retard maximal d'un tiers de la durée totale de l'épreuve, dans la limite d'une heure après

La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue

Une absence justifiée donne droit à une épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 1 absence(s) injustifiée(s).

La composante ne distingue pas absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue

LICENCE NIVEAU 1/2/3

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **3 crédits**

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	UE LANSAD (1 choix selon la Mention)	3												
	LANSAD Autres langues LCC/ LCSH/ IAE/École d'Économie													
	LANSAD Allemand		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Italien		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	O	10 min
	LANSAD Espagnol		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
	LANSAD Néerlandais		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
	LANSAD Portugais		1	EvC	100%	2	O + E + A		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Polonais		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Russe		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Anglais STAPS													
	N2 S3		1	EvC	100%	2	O + A		2	O + A	15 min	2	O + A	15 min
	N3 S5		1	EvC	100%	2	O + A		2	O + A	15 min	2	O + A	15 min
	LANSAD Anglais SCIENCES													
	N1 S1 LAS		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	45 min/ 5min	2	E + O	45min/ 5min
	N2 S3		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	45 min/ 10min	1	E	1h
	N3 S5		1	EvC	100%	2	O		2	O	10 min / 10min	1	O	10 min
	LANSAD Anglais LCC/LCSH													
	N2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
	N3 S5		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h

LANSAD LCC/LCSH EAD													
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S3 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S5 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
LANSAD Allemand EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				1	E	1h
LANSAD Espagnol EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				1	O	10 min
LANSAD Portugais EAD		1	EvT		2	E	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais PSSSE													
N2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
N3 S5		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
LANSAD Anglais PSSSE EAD													
N2 S3 EAD		1	EvT		1	O	15 min				1	O	15 min
N3 S5 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
UE LANSAD (1 choix selon la Mention)	3												
LANSAD Autres langues LCC/ LCSH/ IAE/École d'Économie													
LANSAD Allemand		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Italien		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	O	10 min
LANSAD Espagnol		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
LANSAD Néerlandais		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
LANSAD Portugais		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Polonais		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Russe		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Anglais STAPS													
N1 S2		1	EvC		3	O + E + A		3	O + E + A	20 min/1h	2	O + E	10 min/1h
N2 S4		1	EvC		2	O + A	20 min	2	O + A	20 min	2	O + A	20 min
N3 S6		1	EvC		2	O + A	20 min	2	O + A	20 min	2	O + A	20 min

2

LANSAD Anglais SCIENCES

N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 5min	2	E + O	1h + 5min
N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15min
N3 S6		1	EvC		2	O + E		1	O	20 min	1	O	20 min

LANSAD Anglais LCC/LCSH

N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 5 min	2	E + O	1h / 5 min
N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
N3 S6		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min

LANSAD LCC/LCSH EAD

LANSAD Anglais LCC/ LCSH N1 S2 EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				2	E + O	45 min/ 15 min
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S4 EAD		1	EvT		2	E + A	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S6 EAD		1	EvT		2	E + A	1h				1	E	1h
LANSAD Allemand EAD		1	EvT		2	E	1h				1	E	1h
LANSAD Espagnol EAD		1	EvT		2	E	1h				1	O	10 min
LANSAD Portugais EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h

LANSAD Anglais PSSSE

N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/5min	2	E + O	45min/5min
N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
N3 S6		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min

LANSAD Anglais PSSSE EAD

N1 S2 EAD		1	EvT		1	M + O	10min				1	M + O	10min
N2 S4 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
N3 S6 EAD		1	EvT		1	O	15min				1	O	15min

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Remarques : Les contrôles « Active English » en S5 et S6 tiennent compte de la participation en cours, le travail en groupe et la préparation régulière des devoirs

A = Divers travaux O et E au cours du semestre

A* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre

MODULE RESPONSABILITES SOCIETALES ET ENVIRONNEMENTALES (RSE)
DEVELOPPEMENT DURABLE (DD) & VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES (VSS)

Ce module permet d'obtenir ou de compléter une base de connaissances commune à tous les étudiants de 1^{er} cycle de l'UCA concernant les aspects pluridisciplinaires des Responsabilités Sociétales et Environnementales (RSE), du Développement Durable (DD) et des Violences Sexistes et Sexuelles (VSS). Selon la note obtenue, la validation du module peut également permettre d'obtenir un badge avec une reconnaissance UCA exploitable dans les CV et sur les différents réseaux professionnels.

1- Rappel des Objectifs :

- Donner un socle solide et partagé sur les enjeux RSE, DD et VSS
- Aborder les notions RSE, DD et VSS dans une démarche interdisciplinaire sous différentes formes de supports pédagogiques innovants.

2-Modalités de dispense et de validation :

- Module **entièrement en ligne** sur la plateforme Moodle
- Module obligatoire de **24 h composé de 7 axes**
- Validation de chaque axe par un test de positionnement qu'il est possible de recommencer jusqu'à obtention d'une note minimale de 12/20. La validation d'un axe ouvre l'accès à l'axe suivant. La validation des 7 axes entraîne la validation du module Responsabilités Sociétales et Environnementales.

3- Configuration :

Dans la plupart des formations, ce module est intégré dans la maquette sans suppression de cours existants. Ces heures sont ajoutées en plus du volume horaire actuel ou intégrées au sein d'une UE déjà existante (ex : au sein d'une UE transversale : PPP ; MTU, O2i ; recherche documentaire...)

4- Modalités d'évaluation 2026-2027 :

Formation	Niveau d'études	Intégration dans la maquette	Conséquence sur la poursuite d'études ou la diplomation	Obtention de l'open badge
Licence DEUST	Obligatoire en N1 Obligatoire en N2 sauf si validé lors du N1	Oui en N1	Si non validé, « Ajourné en attente de validation du module RSE (AJRSE) »	Obtention de l'open badge niveau 1 Développement Durable si module validé avec au moins 16/20 de moyenne
	Obligatoire en N3 sauf si validé lors du N1 ou du N2		Si non validé, pas de diplomation de licence / DEUG / DEUST	
LAS et LAR	Obligatoire en N1 Si non validé en N1, doit être validé pendant le N2	Oui en N1	La non -validation du module n'empêche pas de candidater aux études de santé ou paramédicales. Si non validé, « Ajourné en attente de validation du module RSE (AJ RSE) » Attention en LAS 3 ou LAR 3 la non validation du module n'empêche pas la candidature mais ne permet pas d'obtenir la diplomation licence.	
PASS - Portail Réadaptation	Module mis à disposition sans obligation de validation	Non	Si non validé, l'étudiant qui accède à une licence devra valider le module en N2	
BUT	Lorsque c'est possible, le module est intégré aux maquettes, sans impact pour la validation de l'année. Concernant les BUT dans lesquels le module n'a pas pu être intégré, les enseignements en ligne seront mis à disposition des étudiants tout au long de leur premier cycle de formation afin qu'ils le valident à leur convenance. Les étudiants de BUT 3 n'ayant pas encore validé le module au cours de leurs années universitaires précédentes devront le valider avant la fin de leur année de BUT 3.			

ETUDIANTS INTERNATIONAUX

ENSEIGNEMENTS DE LANGUES EN LICENCE

Il est proposé un renforcement en langue française avec crédits aux étudiants internationaux souhaitant approfondir leurs connaissances et optimiser leurs chances de réussite en Licence.

Dans le cas où ces étudiants choisiraient cette possibilité, il en est fait mention dans leur contrat pédagogique. Pour les étudiants en parcours adapté, ce renforcement est obligatoire.

Le choix des cours se fait auprès de la scolarité du Centre FLEURA (Français Général ou Compétences spécifiques)

1^{ER} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits sont attribués au semestre 2 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

L'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2nde chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

2^{EME} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits par semestre sont attribués aux semestres 3 et 4 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

Pour chacun des deux semestres, l'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2nde chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

3^{EME} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits par semestre sont attribués aux semestres 5 et 6 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

Pour chacun des deux semestres, l'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2^{nde} chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

Les étudiants de niveau B1 et plus ont également la possibilité de choisir l'UE libre Français Langue Etrangère – FLE affectée de 3 crédits au semestre 6 de 36h.